



Prim'Poêle

DECLARATION SUR L'HONNEUR (à remplir par l'entreprise)

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Entreprise/ société :

Nom du bénéficiaire de l'installation :

1. Certifie sur l'honneur que les travaux interviennent **dans le cadre du remplacement** d'un appareil de chauffage au bois antérieur à 2005 ou d'un foyer ouvert par un appareil labélisé Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent.

2. Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur la fiche « DEVIS » sont exacts,

3. Sauf dans le cas de démontage d'une cheminée ouverte ou l'installation d'un insert / poêle dans l'âtre existant :

☐ je m'engage à le déposer l'appareil de chauffage non performant selon le protocole défini par la Communauté de communes du Trièves

4. Certifie que je serais RGE lors de la réalisation et la facturation des travaux.

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, le bénéficiaire ne pourra pas prétendre au versement de la Prim'Poêle, ou devra, le cas échéant, procéder au remboursement des sommes indument perçues.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : le :

Signature et cachet de l'entreprise :